

Inauguration de l'Allée Mis et Thiennot à Le Pêchereau le 1^{er} octobre 2016

Mis et Thiennot, les deux noms font partie du patrimoine mémoriel du Berry. Pourquoi un fait divers qui s'est déroulé il y a presque 70 ans, est-il toujours d'actualité ? Pourquoi n'est-il pas tombé dans l'oubli ?

Parce qu'il s'agit d'une terrible machination judiciaire qui a lourdement affecté la vie de huit jeunes gens. C'est au tout début de l'année 1947 qu'ils se trouvent accusés du meurtre d'un garde-chasse, Louis Boistard, retrouvé avec 4 balles dans un étang près de Saint-Michel-en-Brenne.

Pendant leur garde à vue, ils subissent des interrogatoires musclés qui ont été reconnus depuis comme étant de la torture. Après huit nuits de ce traitement, tous signent des aveux préparés à l'avance. Ils arrivent à la prison de Châteauroux dans un tel état que les gardiens appellent le médecin pour qu'il constate que ce n'était pas les gardiens qui leur avaient causé les blessures : hématomes, oreilles décollées, dents cassées, phalanges éclatées, côtes cassées, poumon perforé, testicule écrasé - le constat est très lourd.

Les jugements à l'issue des trois procès en Cour d'assises en 1947, 1948 et 1950 se sont basés sur des aveux obtenus sous la torture. C'est inacceptable.

Les six requêtes en révision que notre Comité de soutien a déposées depuis 36 ans ont toutes été rejetées par des magistrats qui refusent de remettre en question la justice. Justice ? Elle est où, la justice, si des dizaines de faits nouveaux sont rejetés avec des arguments qui relèvent du mépris et de la mauvaise foi ? Elle est où, la justice, quand les juges reconnaissent qu'il y a eu torture, mais n'expurgent pas du dossier les aveux ainsi obtenus ? Justice ? Les gens en Berry n'y croient plus. Ils ne sont pas dupes et n'acceptent pas la soi-disant « vérité judiciaire » derrière laquelle les juges se cachent. La vérité tout court est autre : Raymond Mis, Gabriel Thiennot, ainsi que leurs six camarades d'infortune : Emile Thibault, Gervais Thibault, Stanislas Mis, André Chichery, Bernard Chauvet et Jean Blanchet sont innocents.

Monsieur le Maire, vous et votre Conseil municipal avez le courage de montrer votre désaccord avec les décisions que les juges ont rendues dans cette affaire. Vous rendez hommage à des gens qui ont porté toute leur vie le poids d'une condamnation injuste et infondée. Nous vous remercions très chaleureusement pour ce geste généreux. Vous soutenez ainsi notre combat pour l'innocentement de Raymond et Gabriel.

Car nous n'abandonnons pas. Nous continuons à croire que la Justice du 21^e siècle peut revenir sur ses erreurs du 20^e. Nous demandons au législateur d'amender la loi qui régit les révisions de procès. L'amendement doit permettre aux juges d'accepter la révision du procès dans les cas où la preuve rapportée de la culpabilité l'a été par l'usage de la torture.

Il est important que justice soit rendue à Raymond, Gabriel et à leurs six compagnons. Important pour leur honneur et important pour nous tous. Nous pouvons tous avoir la malchance d'être au mauvais endroit au mauvais moment. Nous comptons tous sur une Justice qui sache reconnaître ses erreurs. Parce que nous sommes tous des enfants de Mis et Thiennot.

Helga Pottier
Présidente du Comité de Soutien pour la Révision du Procès Mis et Thiennot